



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : APESIN COMBI DR 2 X 5 L D
numéro d'identification : 61391

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit biocide
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : W&M France Professional S.A.S
3, avenue du Canada
91974 Les Ulis Cedex
Téléphone : +330169189500
Téléfax : +330169288965
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01.45.42.59.59 (INRS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H302: Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée, Catégorie 1	H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H314

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P280

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse de biocides



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine	2372-82-9 219-145-8 01-2119980592-29	Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1; H314 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>= 5 - < 10
Tridecanol, branched, ethoxylated	69011-36-5	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Acute 3; H412	>= 2,5 - < 5
etasulfate de sodium	126-92-1 204-812-8 01-2119971586-23	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 SCL 10 - < 20 % 2; H319 >= 20 % 1; H318	>= 2 - < 3
acide citrique	77-92-9 201-069-1 01-2119457026-42	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Protéger l'oeil intact.



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : effets corrosifs

Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produit biocide



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine
2372-82-9:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Dermale
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,91 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Dermale
Valeur: 0,54 mg/kg

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 0,7 mg/m3

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Oral(e)
Valeur: 0,2 mg/kg

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2,35 mg/m3

etasulfate de sodium
126-92-1:

: Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 285 mg/m3

Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 4060 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 24 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 85 mg/m3



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques
Valeur: 2440 mg/kg p.c./jour

PNEC

**N-(3-aminopropyl)-N-
dodécylpropane-1,3-diamine**
2372-82-9:

: Eau douce
Valeur: 0,001 mg/l

Sol
Valeur: 45,34 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,85 mg/kg

Sédiment d'eau douce
Valeur: 8,5 mg/kg

STP
Valeur: 1,33 mg/l

etasulfate de sodium
126-92-1:

: Eau douce
Valeur: 0,1357 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,0136 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 1,5 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 0,15 mg/kg

STP
Valeur: 1,35 mg/l

Sol
Valeur: 0,22 mg/kg

acide citrique
77-92-9:

: Eau douce
Valeur: 0,44 mg/l

Eau de mer
Valeur: 0,044 mg/l

STP
Valeur: > 1000 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 34,6 mg/kg

Sédiment marin



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Valeur: 3,46 mg/kg

Sol
Valeur: 33,1 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.
Type de Filtre recommandé:
Filtre ABEK-P3

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : type amine
Seuil olfactif : Donnée non disponible
pH : env. 9,7
Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,031 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Temps d'écoulement	: 32 s Section transversale: 3 mm
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 1.466 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales : Pas classé(e)

Cancérogénicité : Pas classé(e)

Toxicité pour la reproduction : Pas classé(e)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Toxicité par aspiration : Pas classé(e)

Information supplémentaire : Donnée non disponible



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Composants:

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

2372-82-9:

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 Rat, femelle: 243,6 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 BPL: oui
	DL50 Rat, mâle: 280 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 BPL: oui
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Rat: > 600 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Durée d'exposition: 3 mn Résultat: Provoque de graves brûlures. Méthode: OCDE ligne directrice 404
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Méthode de test: Test de Buehler Espèce: Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro	: Espèce utilisée pour le test: Cellules de hamster chinois Activation du métabolisme Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 476
	: Type: Test d'aberration chromosomique in vitro Espèce utilisée pour le test: Cellules de hamster chinois Activation du métabolisme Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 473
	: Type: Test de Ames Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium Activation du métabolisme Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471
Toxicité à dose répétée	: Rat: NOAEL: 9 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)
Durée d'exposition: 90 d
Méthode: OCDE ligne directrice 408
BPL: oui



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Chien: NOAEL: 20 mg/kg

Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 90 d
Méthode: OCDE ligne directrice 409
BPL: oui

Rat: NOAEL: 15 mg/kg

Voie d'application: Dermale
Durée d'exposition: 90 d
BPL: oui

Tridecanol, branched, ethoxylated 69011-36-5:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 500 mg/kg
DL50 oral Rat: < 2.000 mg/kg
DL50 oral Rat: > 500 - 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation légère de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Résultat: irritant
Méthode: OCDE ligne directrice 405

etasulfate de sodium 126-92-1:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat, mâle et femelle: 2.840 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Rat, mâle et femelle: > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin
Résultat: Irritation des yeux

acide citrique

77-92-9:
Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Souris: 5.400 mg/kg



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

	Méthode: OCDE ligne directrice 401
	DL50 oral Rat: 11.700 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
	DL50 oral Souris: 5.000 mg/kg
	DL50 oral Rat: 3.000 mg/kg
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal Rat: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	: voir texte créé par l'utilisateur Rat: 725 mg/kg Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur voir texte créé par l'utilisateur Souris: 940 mg/kg Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Résultat: Irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Cancérogénicité - Evaluation	: N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
Toxicité à dose répétée	: Rat: NOAEL: 4.000 mg/kg LOAEL: 8.000 mg/kg Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 10 d

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

2372-82-9:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 0,44 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,68 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203 BPL: oui CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,45 mg/l Durée d'exposition: 96 h
----------------------------	--



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

	Contrôle analytique: oui BPL: oui
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE0 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,3 mg/l Durée d'exposition: 24 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,073 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Immobilisation Contrôle analytique: oui BPL: oui NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,024 mg/l Durée d'exposition: 21 d Type de Test: Test de Reproduction Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 211 BPL: oui
Toxicité pour les algues	: CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,054 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Inhibition de la croissance BPL: oui CE10r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,012 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Contrôle analytique: oui Méthode: OCDE Ligne directrice 201 BPL: oui (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,0069 mg/l Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Inhibition de la croissance Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Facteur M (Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique)	: 10
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Bactérie): 0,8 mg/l Méthode: DIN 38412 BPL: CE50 (boue activée): 18 mg/l Durée d'exposition: 3 h Type de Test: Inhibition de la respiration Méthode: OCDE Ligne directrice 209 BPL: oui
Facteur M (Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique)	: 1

Tridecanol, branched, ethoxylated



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

69011-36-5:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 1 - 10 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: DIN 38412

CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 12 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1 - < 10 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 4,7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,5 mg/l |
| Toxicité pour les algues | : CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 1 - < 10 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Inhibition de la croissance

EC10 : > 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 17 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les bactéries | : EC10 (boue activée): > 2.500 mg/l
Durée d'exposition: 17 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8 |
| Toxicité pour les poissons
(Toxicité chronique) | : NOEC: > 1 mg/l
Espèce: Poisson |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
(Toxicité chronique) | : NOEC: > 1 mg/l |

etasulfate de sodium

126-92-1:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues | : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h |
| Toxicité pour les bactéries | : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h |



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: $\geq$ 1.357 mg/l Durée d'exposition: 42 d Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
acide citrique	
77-92-9:	
Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 440 - 760 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1.535 mg/l Durée d'exposition: 24 h CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): env. 120 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les algues	: NOEC (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 425 mg/l Durée d'exposition: 8 Tage Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les bactéries	: (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

2372-82-9:

Biodégradabilité	: Résultat: Facilement biodégradable. Biodégradation: > 90 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE Ligne directrice 301 Type de Test: Test de Zahn-Wellens Biodégradation: 91 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OCDE ligne directrice 302B Type de Test: voir texte créé par l'utilisateur Résultat: rapidement biodégradable Biodégradation: 79 % Durée d'exposition: 28 d Méthode: OECD 301 D BPL: oui Biodégradation: 96 % Durée d'exposition: 12 - 15 d Méthode: OCDE ligne directrice 303A
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	: 2.875 mg/g Remarques: voir texte créé par l'utilisateur
Carbone organique dissous	: 721 mg/g



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

(COD)

Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

Tridecanol, branched, ethoxylated 69011-36-5:

Biodégradabilité

: Biodégradation: > 90 %
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 60 %
Méthode: OECD 301 B

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 90 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 D

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2.438 mg/g

etasulfate de sodium 126-92-1:

Biodégradabilité

: Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OECD 301 D

Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Biodégradation: 89 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

: 342 mg/g
Le temps d'incubation: 5 d
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

: 578 mg/g
Méthode: DIN 38409-H-41

acide citrique 77-92-9:

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 97 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OECD 301 B

Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 100 %
Durée d'exposition: 19 d
Méthode: OECD 301 E



APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)	: 526 mg/g
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	: 728 mg/g
ThOD	: 0,75 g/g

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

2372-82-9:

Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: 4,46	Remarques: voir texte créé par l'utilisateur
---------------------------------------	-----------------	--

acide citrique

77-92-9:

Bioaccumulation	: Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Pow: -1,72

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

2372-82-9:

Mobilité	: Remarques: Après libération, est absorbé par le sol.
----------	--

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation	: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..
------------	---

Composants:

N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine

2372-82-9:

Evaluation	: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..
------------	---

acide citrique

77-92-9:

Evaluation	: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..
------------	---



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique., Très toxique pour les organismes aquatiques.

Composants:

2372-82-9:

Information écologique
supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.
Code des déchets	Le code européen des déchets 07 06 99 Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR	: 1760
IMDG	: 1760
IATA	: 1760

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR	: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine)
IMDG	: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (N-(3-aminopropyl)-N-dodécylpropane-1,3-diamine)
IATA	: Corrosive liquid, n.o.s. N'est pas autorisé au transport



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 8
IMDG : 8
IATA : 8

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Code de classification : C9
Groupe d'emballage : II
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)
IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
IATA
(Cargo) : Corrosive liquid, n.o.s. N'est pas autorisé au transport
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG
Polluant marin : oui

IATA
Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux : Voir l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 pour Conditions de restriction



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

(Annexe XVII)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1 100 t	Quantité 2 200 t
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT		

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Mise à jour: Non applicable

Contenu en composés organiques volatils (COV) : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Mise à jour: Non applicable

Conformément au règlement relatif aux détergents CE 648/2004 : <5% Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques, LAURLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Procédure de classification:	H302	Méthode de calcul
	H314	Méthode de calcul
	H318	Méthode de calcul
	H400	Méthode de calcul
	H411	Méthode de calcul



Werner & Mertz
Professional

APESIN COMBI DR 2 X 5 L D

WM 0713199

Numéro de commande: 0713199

Version 10.0

Date de révision 23.08.2019

Date d'impression 23.01.2020

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000000854